



Syndicat **CGT** de la **CAPB**

C.T.E.

✉ 17, AVENUE DE L'ADOUR – 64600 ANGLET

[cgt.capb@gmail.com](mailto:cgt.capb@gmail.com)

[www.cgtservicespublics.fr](http://www.cgtservicespublics.fr)

## **RASSEMBLEMENT SAMEDI 3 NOVEMBRE à 9H00**

**Devant l'Université Pau et Pays de l'Adour – 8 allées des Platanes  
BAYONNE (où a lieu le Conseil Communautaire - 233 élus)**

Cher(e) Camarade,

Le mensonge prend l'ascenseur.

La vérité prend l'escalier.

« Il est plus facile à un politique de voter une dépense plutôt qu'une recette » (*FREDERIC BASTIAT, célèbre philosophe pamphlétaire bayonnais, 1<sup>er</sup> Député à s'être positionné pour la création des syndicats ouvriers*).

**La CAPB n'est autre que le prolongement de la politique MACRON : EN FINIR AVEC LE SERVICE PUBLIC.**

Le plan machiavélique du gouvernement est simple : servir les intérêts des groupes privés et financiers.

La CGT de la CAPB, après recoupements d'informations, prouve la mise en place accélérée du processus. Votre Délégué du Personnel CGT, en grève depuis le 14 septembre, effectue depuis le 10 octobre une grève de la faim, avec notre accord, pour révéler au grand jour (par voie de presse) les dessous de cette politique, mais surtout pour interpeler les 158 maires de la CAPB. La solution pour stopper cette « logistique jacobine » est entre leurs mains.

Nous avons démontré, dans plusieurs courriers adressés depuis le 19 septembre aux 158 maires, les actes (hors la loi pour la majorité) qui corroborent nos écrits.

Le premier fut la décision de destituer la Régie des Eaux de Bayonne. Elle est protégée par la Loi POINCARE 1936, avec un statut SPA (droit public). La CAPB l'a démantelée et placée sous un statut SPIC (droit privé) : les futurs agents embauchés seront de droit privé, et non fonctionnaires territoriaux. Ce statut SPIC qui règle la libre concurrence et le commerce n'a plus lieu d'exister pour l'eau. La preuve : si l'on ne paye pas l'eau, la loi interdit de couper son approvisionnement malgré le non-paiement.

Le décret OLLIVET de 2015 a réduit à 3 ans tous les contrats des eaux pour permettre aux services publics de reprendre la main. La CAPB s'est empressée de basculer la compétence des eaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour ensuite, 2 mois après, signer les premiers contrats Délégation Service Public (DSP) sur Pôle Sud. La Régie des Eaux de Bayonne facture 4,13€ le m<sup>3</sup> (eau et assainissement). La moyenne du Bassin Adour Garonne est de 4,15€ le m<sup>3</sup>, sachant que Castres est à 5,17€ le m<sup>3</sup> : un privé pourra augmenter de 1€ !

**La ville de Paris (3 millions d'habitants) assure pour l'eau un service public en régie directe, et a mis fin aux contrats privés (SUEZ et VEOLIA).**

Pour les poubelles, quand le porte à porte existe, il est interdit par la loi de le supprimer. **De ce fait, les containers enterrés et autres cloches sont hors la loi.** La mise en place de containers équipés de lecteurs badges électroniques (remis à chaque foyer) en Pays Basque intérieur ne laisse aucun doute sur une future privatisation. Chaque français produit 350 kgs/an de déchets. En appliquant 1€ par kg, cela fait 350€/an, soit 29,16€/mois. Un foyer de 4 personnes ne paierait plus 300€/an (moyenne Taxe Ordures Ménagères) mais 1.400€/an !!!

La DSP dans le service Collecte des ordures a commencé. M. BISAUTA et M. CARRERE ont enlevé le nettoyage des containers classiques aux éboueurs, pour installer les sociétés SITEC et ANCO. Ces sociétés facturent entre 7€ et 12€ le nettoyage des containers, multiplié par les milliers de containers de la CAPB (3 à 5 nettoyages par an et par container), le montant est énorme !

**VOILA OU PASSE L'ARGENT QUI PERMET D'ASSURER L'ENVELOPPE MASSE SALARIALE (ET DONC RIFSEEP) !**

La collecte porte à porte du verre a été supprimée pour installer à la place des « cloches à verre » : ce sera plus facile pour un prestataire privé ! La mise en place de ces cloches a un coût d'installation énorme. Leur remplacement entrainera encore et encore un surcoût, alors que les éboueurs collectaient les bouteilles en verre dans des casiers de « 20 bouteilles vides ». **ICI ENCORE UNE DEPENSE INUTILE QUI EMPUTE LE RIFSEEP, QUI PENALISE LE BUDGET DE LA CAPB ET QUI SERA SUPPORTE PAR LES 310.000 HABITANTS DES 158 COMMUNES.**

Les jus d'écoulement des containers enterrés stagnent au fond des cuves, phénomène accentué par les pluies de notre région. Les containers ne sont pas lavés après chaque vidange. Les mouches pullulent et gagnent tout le voisinage, se reproduisant à très grande vitesse dans ces sites (nourriture, humidité et chaleur). METEO FRANCE a décrit le phénomène météo de cette année de tropical et, changement de climat oblige, ce phénomène s'amplifiera. **Un risque de pandémie (choléra) est des plus à craindre avec les installations de containers enterrés : les mouches se chargeront de le répandre (eau souillée en contact avec la nourriture) !**

**NOTRE DELEGUE DU PERSONNEL EFFECTUE UNE GREVE DE LA FAIM POUR DEFENDRE LES INTERETS DU PERSONNEL CAPB MAIS AUSSI DES 310.000 HABITANTS DE LA CAPB.**

La solution est politique. Aux élus de l'appliquer pour l'avenir du service public, de ses agents et de leurs électeurs.

**Les autoroutes (privatisées) n'impactent peut-être pas tout le monde, mais les poubelles le quotidien de chacun !!!**

**VENEZ NOMBREUX SAMEDI 3 NOVEMBRE A 9H DEVANT L'UNIVERSITE PAU ET PAYS DE L'ADOUR - 8 ALLEES DES PLATANES A BAYONNE (où aura lieu le Conseil Communautaire - 233 élus).**

Patrice AMATO, Secrétaire Général